

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2025

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé – page 3

La demande d'emploi – page 4

L'obligation d'emploi – page 6

Les maintiens dans l'emploi – page 7

La création d'activité – page 8

Les contrats aidés – page 8

Les entrées en formation – page 9

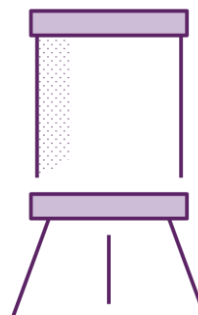
L'alternance – page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph – page 13

Les données locales – page 14



Une croissance fragilisée avec un recul de l'emploi

La croissance française, impactée comme les autres pays par de nombreuses incertitudes géopolitiques, a néanmoins atteint +0,9% en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1%). Le marché du travail reste toutefois peu dynamique et est marqué par une augmentation du chômage (7,9% fin 2025, en hausse de 0,6 point sur un an) et un recul de l'emploi privé (-60 000 postes en 2025).

Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la région

Avec près de 42 000 personnes inscrites au chômage dans la région à fin décembre 2025 et tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (DEBOE) diminue de 1,6% en un an alors qu'il augmente pour l'ensemble des publics (+3,7%).

Par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, les DEBOE sont plus âgés, ont un niveau de formation plus faible, sont davantage bénéficiaires de minima sociaux et ont davantage de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique. Ces difficultés sont accentuées par la forte baisse des entrées en contrats aidés pour les personnes en situation de handicap (-73% en un an), qui ne représentent plus que 15,2% des bénéficiaires en 2025 (contre 18,3% un an auparavant).

Un dynamisme des aides et des dispositifs d'accompagnement spécifiques

La mobilisation de l'offre de services de l'Agefiph reste soutenue et s'accompagne d'une satisfaction élevée des entreprises et des personnes en situation de handicap.

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue de progresser (+13 % en un an) avec près de 2 500 personnes handicapées maintenues dans l'emploi en 2025 avec un pourcentage de femmes qui progresse et atteint 67%.

Par ailleurs, les aides à l'emploi aux entreprises employant des personnes ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap poursuivent leur progression (+9% en 2025).

En outre, au 31 décembre 2025, près de 500 personnes étaient accompagnées par une plateforme d'Emploi Accompagné, soit une hausse de 3% en un an.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

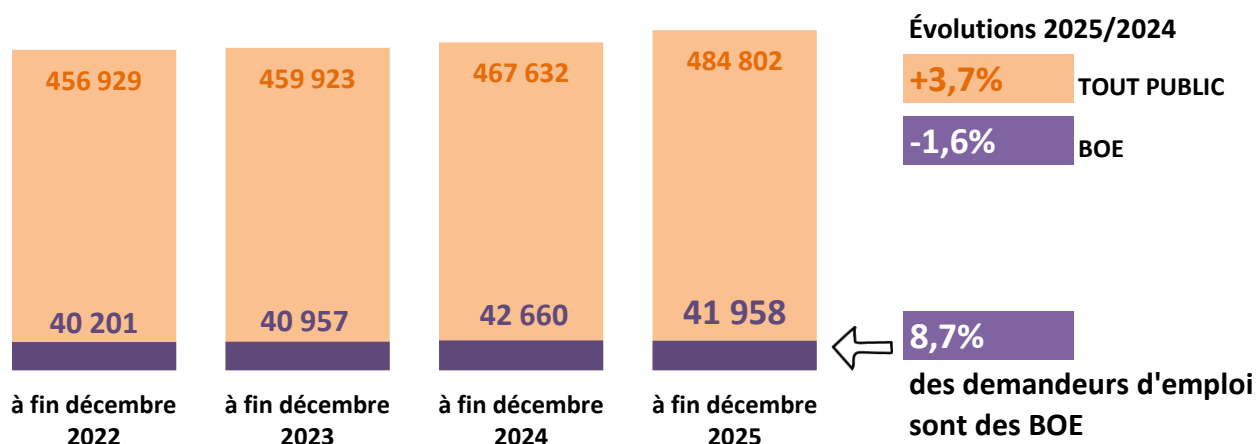
		PACA	%	France	%
Questions européennes					
État général de santé					
	Très bon	1 500 100	50%	19 768 200	48%
	Bon	970 900	32%	14 339 600	35%
	Assez bon	401 600	13%	5 348 500	13%
	Mauvais ou très mauvais	154 100	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable					
	Non	2 308 800	76%	31 823 500	77%
	Oui	717 800	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien					
	Oui, forte	142 400	5%	1 744 700	4%
	Oui, modérée	324 700	11%	4 217 700	10%
	Non	2 559 400	85%	35 475 100	86%
Limitations					
Difficultés pour voir					
	Beaucoup ou ne voit pas du tout	75 100	2%	903 800	2%
	Un peu	493 700	16%	6 452 400	16%
	Aucune	2 457 800	81%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre					
	Beaucoup ou n'entend pas du tout	33 900	1%	447 200	1%
	Un peu	161 900	5%	2 445 600	6%
	Aucune	2 830 700	94%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne					
	Beaucoup	64 600	2%	751 500	2%
	Un peu	218 400	7%	2 643 900	6%
	Aucune	2 743 500	91%	38 042 000	92%
Reconnaissance					
La personne considère avoir un handicap					
	Non	2 724 600	90%	37 552 500	91%
	Oui	302 000	10%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie					
	Non	2 766 600	91%	38 205 500	92%
	Oui	259 900	9%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

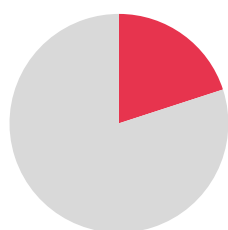
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

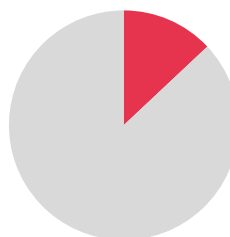
Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION

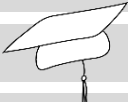


20%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de
reconnaissance)



13%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
54%	 FEMMES	51%
54%	50 ANS ET + 	27%
20%	NIVEAU < CAP	15%
43%	 BAC ET +	57%
31%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	25%
56%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	43%
18%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	13%
709 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	578 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

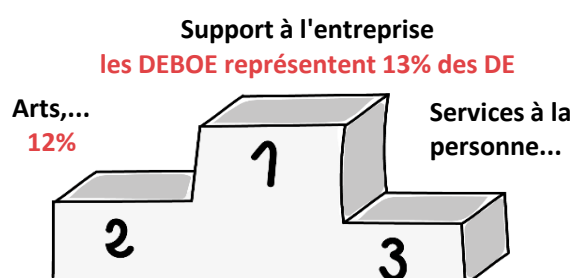
2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

20% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

3 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

13% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

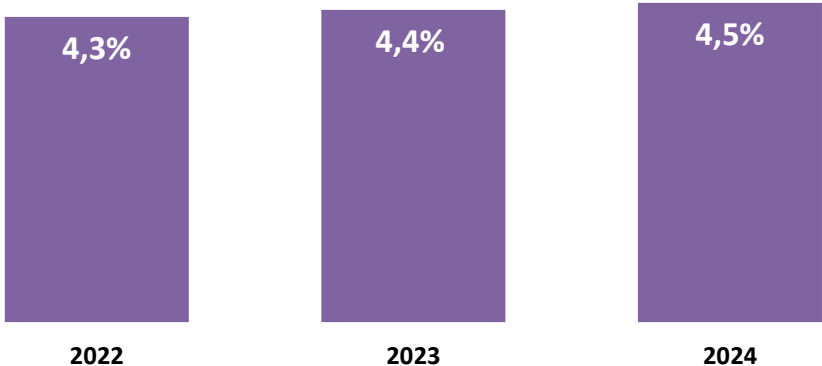
Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

6

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI EN ETP (après la majoration seniors)



La DOETH

Données déclarées par les entreprises dans le cadre de leur OETH, intégrées dans la déclaration sociale nominative (DSN) depuis le 1er janvier 2020. Depuis cette date, l'unité assujettie est l'entreprise et non plus l'établissement autonome. Le décompte des bénéficiaires de l'OETH est également modifié avec notamment la survalorisation des seniors (50 ans ou plus) pour le calcul des contributions dues par les entreprises. L'emplacement géographique d'une entreprise soumise à l'OETH est la région / département où se situe le siège social. Données provisoires pour 2023 et 2024.



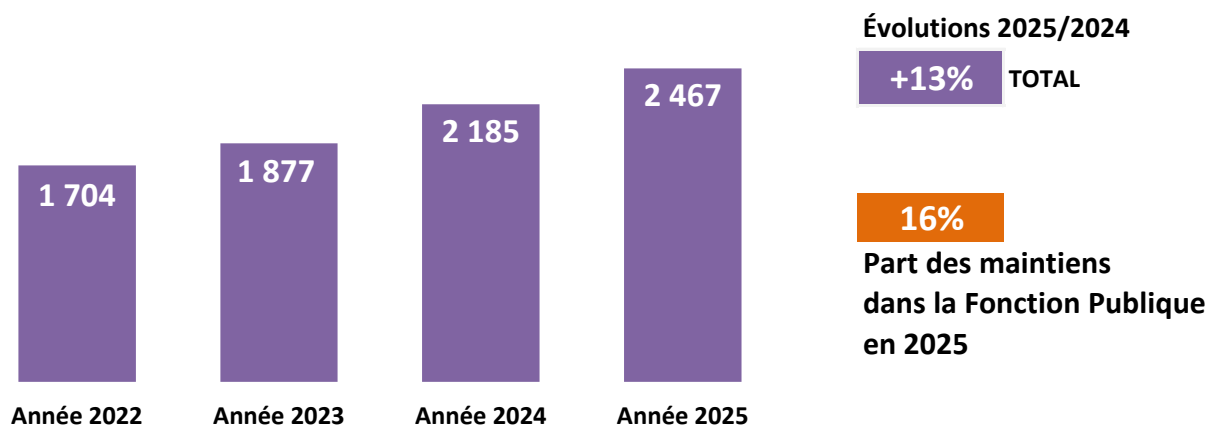
Entreprises assujetties en 2024
7 669

CHIFFRES CLES EN 2024

	REGION	France
TAUX D'EMPLOI MAJORE (ETP)	4,5%	5,1%
TAUX D'ATTEINTE DIRECTE DE L'OETH	83%	92%
TAUX D'ATTEINTE DE 0% (% entreprises)	30%	28%
TAUX D'ATTEINTE DE 100% ou plus (% entreprises)	33%	35%

Lecture : au niveau national, 35 % des entreprises présentent un taux supérieur ou égal à 100 % et emploient donc au moins autant de bénéficiaires de l'OETH qu'attendus par la loi. À l'opposé, 28 % des entreprises n'en accueillent aucun en 2024.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	67%	63%
50 ANS ET PLUS	49%	48%
BAC ET +	70%	69%
CADRES	12%	10%
HANDICAP MOTEUR	59%	59%
MALADIES INVALIDANTES	21%	19%
HANDICAP AUDITIF	9%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	42%	46%
20 SALARIES ET +	69%	71%



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2025.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

251



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

45%

FEMMES

45 ans

AGE MOYEN

36%

50 ANS ET +

61%

BAC ET +

Les contrats aidés

Année 2025 - Dares

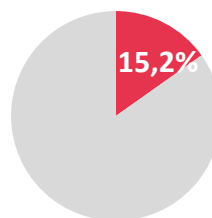
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

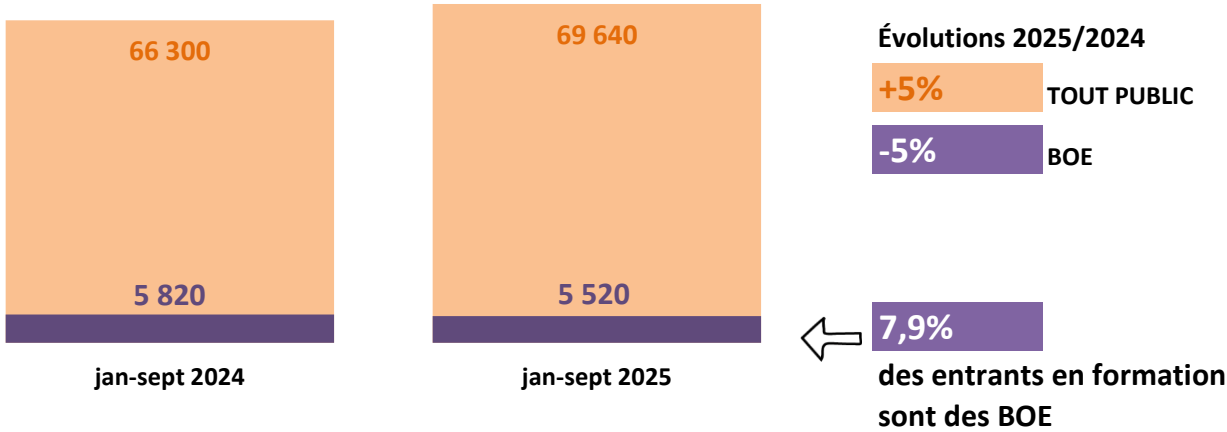
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 173 PEC pour les BOE (-73% en un an)

(en 2024, la part était de 18,3%)

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2025

	BOE	Tout public
FEMMES	55%	52%
50 ANS ET PLUS	42%	17%
BAC ET +	48%	58%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	26%	11%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

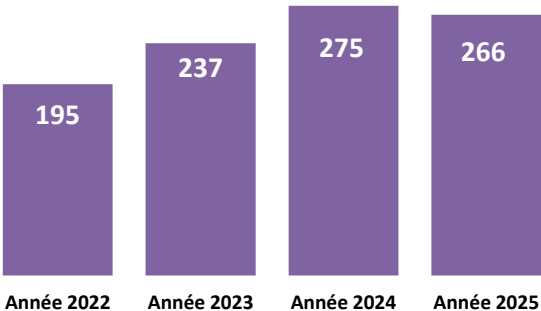
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	28%	20%
ECHANGE ET GESTION	20%	30%
SERVICES AUX PERSONNES	14%	16%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	45%	52%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	24%	16%
ADAPTATION AU POSTE DE TRAVAIL	10%	11%

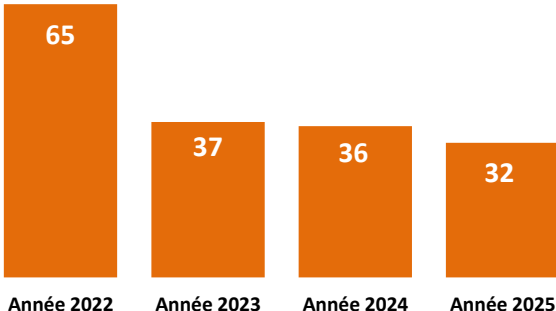
RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-3%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-11%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

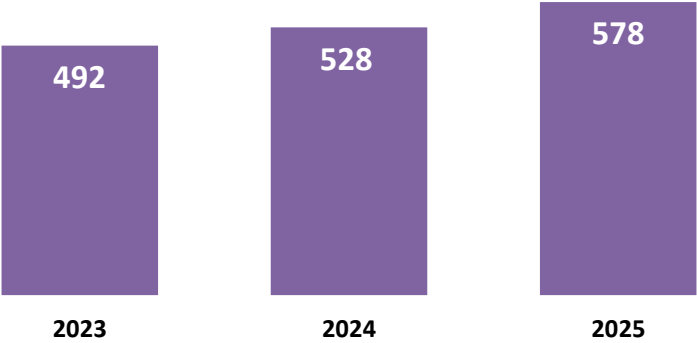
FEMMES	47%
- DE 18 ANS	16%
AGE MOYEN	28 ans
20 SALARIÉS ET +	34%
- DE 10 SALARIÉS	56%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

47%	FEMMES
53%	45 ANS ET +
44 ans	AGE MOYEN
24%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2025/2024

+9%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin décembre 2025

578



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2025)

REGION France

FEMMES	34%	31%
50 ANS ET PLUS	69%	66%
BAC ET +	47%	40%
HANDICAP MOTEUR	44%	33%
HANDICAP MENTAL	7%	16%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	41%	32%
20 SALARIES ET +	25%	37%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	464	+3%
FRANCE ENTIERE	11 692	+15%
% REGION	4,0%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
FEMMES	47%	42%
MOINS DE 26 ANS	np	33%
TROUBLES DU PSYCHISME	25%	29%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	16%	23%
TROUBLES COGNITIFS	28%	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	3%	10%
DEFICIENCES MOTRICES	6%	7%
AUTRES DEFICIENCES	22%	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	45%	49%
DONT CDI	42%	51%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

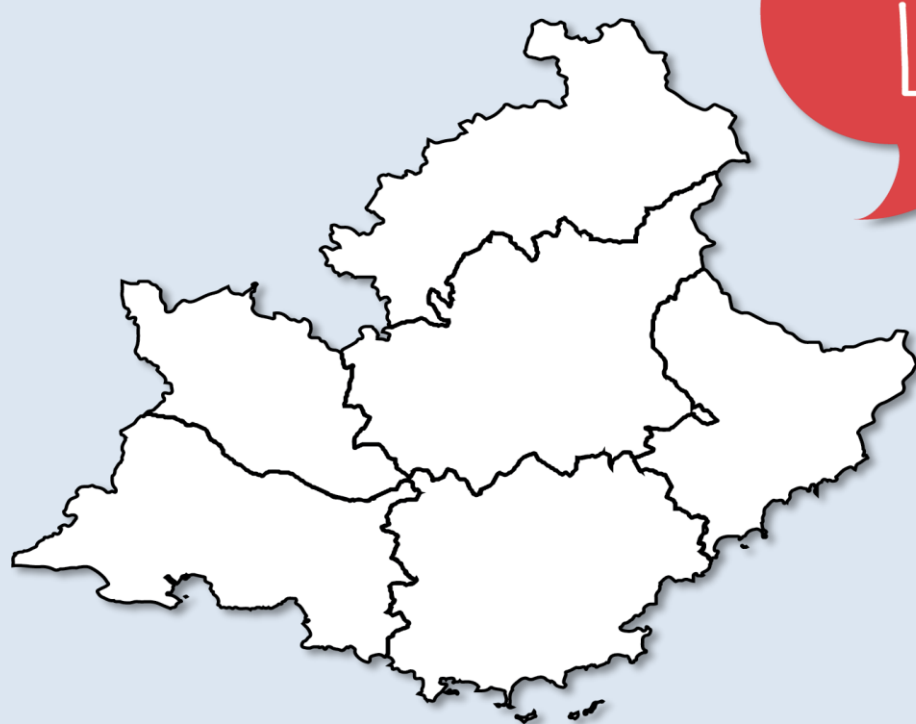
La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

En 2025, plus de 700 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2025

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	505	6 202	206	2 794
Taux de réponse	49%	51%	25%	25%
SATISFACTION GLOBALE	98%	97%	97%	98%
dont % tout à fait satisfait	83%	80%	81%	76%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	93%	94%	97%	98%
dont % tout à fait utile	71%	71%	74%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	75%	78%	84%	86%
dont % très facile	27%	23%	25%	23%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	93%	93%	93%	95%
dont % tout à fait satisfait	66%	64%	54%	58%



DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	519 181	+1,3%	5 821 955	+4,4%	8,9%	135 158	26%
REGION	41 958	-1,6%	484 802	+3,7%	8,7%	8 390	20%
04-Alpes-de-Haute-Provence	1 626	+0,5%	15 908	+1,7%	10,2%	316	19%
05-Hautes-Alpes	1 246	+6,0%	13 372	+5,5%	9,3%	320	26%
06-Alpes-Maritimes	8 761	+0,0%	99 577	+5,7%	8,8%	2 737	31%
13-Bouches-du-Rhône	14 693	-7,9%	195 440	+0,8%	7,5%	2 571	17%
83-Var	9 249	+4,9%	96 339	+7,9%	9,6%	1 479	16%
84-Vaucluse	6 383	+0,7%	64 166	+3,7%	9,9%	967	15%

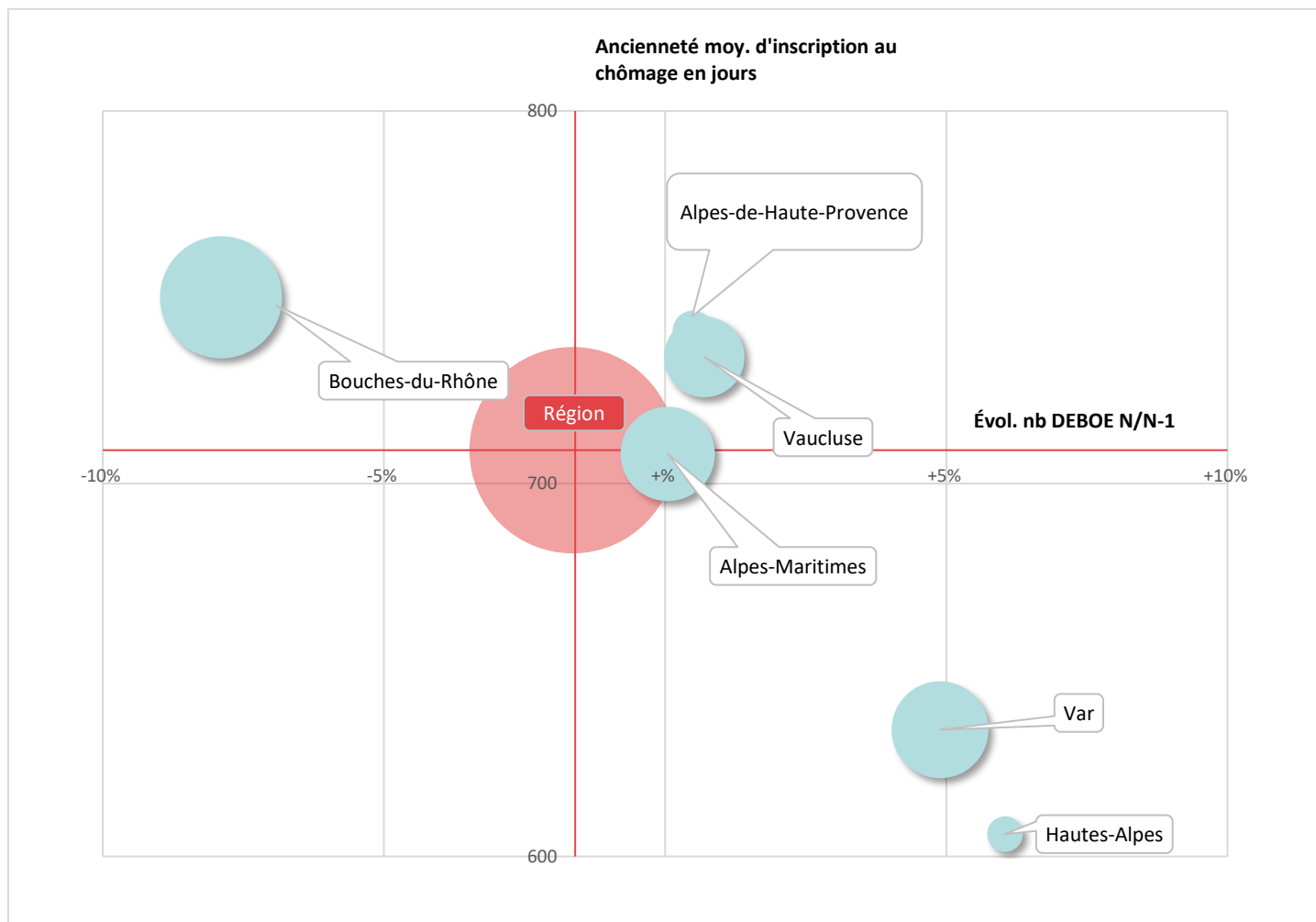
* Lecture : au niveau national, 135 158 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	770	9	626	5	+144
REGION	709	3	578	4	+131
04-Alpes-de-Haute-Provence	741	20	664	5	+77
05-Hautes-Alpes	606	-28	647	4	-41
06-Alpes-Maritimes	708	15	541	6	+167
13-Bouches-du-Rhône	750	-40	592	-6	+158
83-Var	634	36	523	15	+111
84-Vaucluse	734	65	644	26	+90

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 770 jours, soit 144 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	117 898	23%	95 542	18%	60 620	12%
REGION	9 479	23%	8 206	20%	5 494	13%
04-Alpes-de-Haute-Provence	314	19%	297	18%	190	12%
05-Hautes-Alpes	234	19%	264	21%	168	13%
06-Alpes-Maritimes	1 979	23%	1 751	20%	1 233	14%
13-Bouches-du-Rhône	3 515	24%	2 800	19%	1 777	12%
83-Var	2 015	22%	2 046	22%	1 351	15%
84-Vaucluse	1 422	22%	1 048	16%	775	12%

* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 117 898 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie